

EVALUATION FINALE DU PROJET
« CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DEMARRAGE DU
PROCESSUS DDR DANS LE POOL »

RAPPORT FINAL

Joseph MBOUNGOU – MBILA

Consultant National

Juillet 2020

Composant du programme : Gouvernance et résilience

Titre du Projet : Consolidation de la paix et Démarrage du processus DDR dans le pool

Zone géographique du projet : Département du Pool

Période de mise en œuvre du projet : mai 2018 – octobre 2019

Agence de mise en œuvre : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Période de l'évaluation finale : 30/06 – 15/07 2020

Le Projet vise essentiellement à renforcer la stratégie pays du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique centrale (RSSG) à savoir, promouvoir un dialogue inclusif entre les acteurs politiques, le retour à la stabilité et à la sécurité dans le département du Pool et la promotion d'un environnement protecteur des droits de l'homme.

D'une durée de dix – huit (18) mois, c'est un projet conjoint de trois agences résidentes du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD.

Le coût total du projet s'élève à : **2 880 047,64 USD** répartis en deux tranches comme suit :

- **1ère tranche : 2 000 884,91 USD** dont UNFPA (234 213,80) ; PNUD (1 569 741,26) ; UNHCR (196 929,85)
- **2ème tranche : 879 162,74 USD** dont UNFPA (100 377,34) ; PNUD (672 746,25) ; UNHCR (106 039,15)
- **Apport gouvernemental :** En nature



TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
RESUME ANALYTIQUE.....	7
I. INTRODUCTION.....	11
1.1. Présentation du rapport.....	11
1.2. Présentation de la mission.....	11
1.2.1. Objectifs de l'évaluation.....	11
1.2.1.1. Objectif général.....	11
1.2.1.2. Objectifs spécifiques.....	11
1.2.2. Contraintes et difficultés rencontrées.....	12
1.2.3. Démarche méthodologique.....	12
1.2.3.1. Revue documentaire.....	12
1.2.3.2. Entretiens avec les intervenants et partenaires du projet.....	12
1.2.3.3. Focus groupe.....	12
1.2.3.4. Visites de terrain.....	13
1.2.3.5. Analyse des données et appréciations des résultats.....	13
II. PRESENTATION DU PROJET.....	13
2.1. Contexte et historique du projet.....	13
2.2. Objectifs du projet.....	15
2.2.1. Objectif général.....	15
2.2.2. Objectifs spécifiques.....	15
2.3. Bénéficiaires du projet.....	15
2.3.1. Bénéficiaires directs.....	15
2.3.2. <i>Bénéficiaires indirects</i>	15
2.4. Zone d'intervention du projet.....	15
2.5. Stratégie de mise en œuvre.....	16
2.6. Environnement du projet.....	16
2.7. Ressources financières du projet.....	16
III. ETAT DES LIEUX DES RESULTATS PAR COMPOSANTE.....	18
3.1. Composante 1: un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix.....	18
3.1.1. Produit 1 : les plateformes et/ou comités manant à la participation politique, à la paix et au développement sont établies et fonctionnelles.....	18
3.1.2. Produit 2 : les campagnes de vulgarisation des dispositions des accords de cessez – le – feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées.....	18

3.2.	Composante 2 : le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales	19
3.2.1.	Produit 1 : le cadre programmatique du DDR est mis en place et opérationnel	19
3.2.2.	Produit 2 : les bénéficiaires du programme conjoint sont identifiés et le système de base de données intégrant leurs profils socioéconomiques et leurs priorités de réintégration est mis en place et opérationnel	19
3.2.3.	Produit 3 : les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex – combattantes et associées aux groupes armés	20
3.3.	Composante 3 : le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits	20
3.3.1.	Produit 1 : le cadrage de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant la protection des droits humains	20
3.3.2.	Produit 2 : la force publique est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool.....	20
3.3.3.	Produit 3 : un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel	21
IV.	ANALYSE ET APPRECIATION DES RESULTATS DU PROJET	21
4.1.	La pertinence du PBF.....	21
4.1.1.	Pertinence dans la conception du projet.....	21
4.1.2.	Les limites dans la conception du projet.....	22
4.2.	L'efficacité du projet.....	23
4.2.1.	L'efficacité dans la réalisation des actions prévues	23
4.2.1.1.	Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix	23
4.2.1.2.	Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales.....	24
4.2.1.3.	Le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits.....	25
4.2.2.	L'efficacité économique des groupements	25
4.2.3.	L'efficacité sociale.....	26
4.2.4.	L'efficacité politique.....	26
4.3.	L'efficience du projet.....	26
4.3.1.	Situation de l'exécution financière	27
4.3.2.	Contribution des différentes agences	29
4.4.	La durabilité.....	32
4.4.1.	Engagement des autorités	32
4.4.2.	Soutien sociopolitique.....	32
4.4.3.	Viabilité économique.....	33
4.5.	L'impact.....	34

4.5.1.	Impact sur le développement institutionnel	34
4.5.2.	Impact sur le développement humain	34
4.5.3.	Impact sur la consolidation	35
V.	CONCLUSIONS	36
5.1.	Constats et leçons.....	36
5.2.	Recommandations.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES		3939
Annexe 1 :	Matrice d’Evaluation.....	400
Annexe 2 :	Chronogramme des activités.....	46
Annexe 3 :	Guide d’entretien.....	47
Annexe 4 :	Principaux documents mis à disposition	Erreur ! Signet non défini.8
Annexe 5 :	Tableau des progrès réalisation des progrès, de cibles, et des objectifs par rapport aux indicateurs définis	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 6 :	Listes des personnes rencontrées.....	55
Annexe 7 :	Tableau récapitulatif des AGR.....	56



SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMP	Commission Adhoc Mixte Paritaire
CFA	Communauté Financière Africaine
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays/Country Programme Action Plan
DDR	Démobilisation, Désarmement, Réinsertion
HCREC	Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex – Combattants
IEC	Information, Education, Communication
IRF	Immediate Response Facility
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBF	Peace building Fund
PBSO	Peace building Support Office/ Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document du Projet
PTA	Plan de Travail Annuel
STDE	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
SNU	Système des Nations Unies
S&E	Suivi Evaluation
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNFPA	United Nations Fund of Population Activities
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollar des Etats-Unis
VBG	Violences Basées sur le Genre



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation récapitulative des fonds mobilisés par bailleurs (en dollars).....	16
Tableau 2: Effets financiers catalytiques	17
Tableau 3: RAPPORT FINANCIER FINAL DU PROJET COG10 00108859	28
Tableau 4: RAPPORT FINANCIER PNUD DU PROJET COG10-00108859	29
Tableau 5: RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL UNFPA DU PROJET MPTF Proj. N° 00110558 PBF/IRF 243	29
Tableau 6: RAPPORT FINANCIER UNHCR DU PROJET PBF	30

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Contribution financière 1ère tranche.....	17
Graphique 2: Contribution financière 2ème tranche.....	17
Graphique 3: Effets financiers catalytiques	17
Graphique 4: Rubrique et taux globale d'exécution	28
Graphique 5: Dépense totale	28
Graphique 6: Taux d'exécution globale par institution	30
Graphique 7: Montant dépensé par institution	31



RESUME ANALYTIQUE

Le projet est une réponse, à la requête du Gouvernement adressée le 27 novembre 2017, au Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), sollicitant le soutien au processus de paix enclenché lors de la signature de l'accord de Cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017.

Il répond également à la volonté exprimée par la quasi – totalité des autorités nationales à tous les niveaux, rencontrées par les missions d'évaluations successives du SNU et l'engagement du Gouvernement à appliquer l'Accord de cessez – le – feu du 23 décembre 2017 qui se traduit déjà par des actions comme la libération progressive des partisans du Pasteur Ntumi précédemment faits prisonniers et qui constituent des étapes significatives pour la paix.

Pour aider le Gouvernement à concrétiser les engagements pris dans les accords de paix négociés avec les mouvements rebelles, le projet « Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le Pool » a été conçu et exécuté de façon conjointe par trois Agences du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD.

Financé par le PBSO pour une durée de 18 mois, le PBF a démarré en mai 2018 et devrait clôturer en octobre 2019. Mais sa mise en œuvre a été confrontée à quelques contraintes dues à la lenteur sur la réalisation de certains prérequis, d'une part et, à la propagation de la COVID – 19, d'autre part d'où son extension sans coût, au 21 mai et 21 juillet. Il poursuivait trois objectifs spécifiques suivants : (i) Un dialogue inclusif est entamé sur le département dans le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix ; (ii) Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales et (iii) Le respect des droits humains est promu envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits. L'évaluation finale du projet a porté sur la pertinence de sa conception et de la stratégie mise en œuvre, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

La pertinence du projet se caractérise par le fait que sa conception et son exécution viennent prolonger et concrétiser l'action politique de restauration de la paix engagée par les autorités du pays dans les accords de paix entamés au lendemain du référendum. En effet, à la question de savoir si le Projet était nécessaire pour contribuer à la réussite de la sortie de crise, toutes les parties prenantes rencontrées sont d'avis que la mise en œuvre d'un programme de consolidation de la paix avec un domaine qui traite des actions de réinsertion communautaire (ex – combattants et membres de la communauté) est le meilleur gage de succès pour le retour à une situation de paix durable. De ce point de vue, on peut donc dire que la pertinence du présent Projet de réinsertion est avérée. Par ailleurs, de par sa cible géographique relativement localisée car ne mettant l'accent que dans les zones d'intenses conflits et de par le niveau relativement modeste des ressources financières mobilisées (2 880 047,64 USD), l'exécution du PBF revêt un caractère pilote. Elle est censée générer des enseignements qui, s'ils sont capitalisés par le HCREC, devrait servir de boussole à l'exécution du Programme DDR dans le Pool.

S'agissant de l'efficacité du projet, l'objectif relatif à la consolidation de la paix a été atteint : les plateformes de dialogue et de réconciliation organisées, à travers l'appui du projet, ont mis en place

15 comités de dialogue dans les 13 districts et les 02 communes de plein exercice (29% de Femmes), avec 50% de jeunes qui se considèrent comme “ambassadeurs de la paix”. Le projet a permis la formation de 120 membres d’ONGs dont 20% de femmes et 55% de jeunes, sur la gestion des Projets, sensible aux conflits. 1500 participants aux plateformes (40% de Femmes) et 70% de moins de 30 ans, se sont engagés pour renforcer les acquis de la cohésion sociale. 4000 personnes sensibilisées (55% de Femmes et 60% des jeunes), pour la consolidation de la paix. 100 professionnels des médias (30% de femmes et 65% de moins de 30 ans), formés sur la déontologie journalistique et la couverture médiatique en post-crise.

Concernant l’objectif de développement local, plusieurs activités clés prévues dans le plan de travail ont été lancées. La constitution d’un mécanisme d’appui financier a été un instrument important d’encouragement des coopératives identifiées. En effet, en réponse aux recommandations des dialogues, et en vue du démarrage de la réinsertion communautaire pour renforcer la cohabitation pacifique, les activités réalisées sont : des activités à Haute Intensité de Main d’œuvre (HIMO) à travers la réhabilitation d’infrastructures (03 pistes rurales, 06 pompes à eau, 01 centre de santé et une maternité), en vue d’un gain de revenus rapides pour 600 bénéficiaires (40% ex – combattants et 60% membres des communautés dont 30% femmes, dont 60% ont moins de 30 ans) ; 25 micro-projets de réintégration Communautaire (ex-combattants + communautés), pour 500 bénéficiaires (50% Ex-combattants dont 50% femmes) ; 05 initiatives d’associations féminines (100 bénéficiaires) pour l’octroi des moulins financées, répondant à la synergie avec le PAM, engagée pour l’approvisionnement des cantines scolaires en nourriture ; 08 groupements mixtes et individualités (306 personnes dont 20% femmes), ont été identifiés, sensibilisés et dotés en matériel agricole et de soudure (06 kits par groupement) et d’équipements de construction d’abris (tôles et planches). Les conclusions des différentes réunions (entretiens individuels, focus group, etc.) effectuées par la mission d’évaluation montrent en général l’efficacité économique, sociale et politique des microprojets.

En ce qui concerne l’efficience, dans la période allant du démarrage du projet mai 2018 à sa fin en juillet 2020, le budget global prévu dans les Prodoc est de **2 880 047,64 USD**. Les recettes moyennes du PNUD (fonds mobilisés) s’élèvent à 2 242 488,59 USD, tandis que les dépenses en faveur du PBF se chiffrent à 242 488,59 USD, soit 100% du budget total. Quant aux deux autres agences d’exécution c’est – à – dire l’UNFPA et l’UNHCR, les fonds mobilisés s’élèvent respectivement à 334 591,00 USD et 302 969 USD pour des dépenses de 334 591,00 USD et 302 969 USD. Ces résultats confirment l’efficience du PBF en matière d’exécution financière, puisque les taux d’exécution pour chaque agence sont de 100%. Il faut noter que suite à l’extension de la durée du projet causée le confinement due à la pandémie du CRONA VIRUS, le PNUD a eu à prendre en charge l’équipe de gestion du projet pendant une durée de quatre mois.

Les ressources humaines mobilisées pour la gestion du PBF sont adaptées à la situation spécifique du Projet. Cela a permis une plus grande proximité avec les bénéficiaires et un suivi/accompagnement rapproché des microprojets, avec plus d’aisance et de sécurité. Cela leur a permis de faire de bons résultats en matière de mobilisation sociale, de sensibilisation sur la culture de paix. Ce choix a donc été très efficace pour la mise en œuvre du Projet.

La dotation au projet d’un local dans le siège du PNUD à Brazzaville, d’un véhicule, des équipements informatiques, audiovisuels et didactiques adéquats ont contribué à faciliter les actions



d'appui aux groupements et d'IEC, de sensibilisation et de communication sur la culture de la paix. Les ressources matérielles semblent avoir été utilisées de façon efficiente. Aucune entrave, de nature à impacter négativement sur les résultats, n'a été relevée par la mission ou signalée, dans l'acquisition ou la gestion efficiente des ressources matérielles et logistiques du Projet.

En termes d'impact, la mise en œuvre des projets, malgré quelques limites (notamment celles liées à l'insuffisance des fonds empêchant une large couverture), a eu un réel premier impact : elle a pu rapprocher des groupes ou des acteurs entre qui la méfiance s'était installée. Lors des plateformes, ~~des échanges ont eu lieu et ont commencé à dissiper la méfiance entre les diverses communautés,~~ des recommandations ont été formulées et des engagements pris en faveur de la promotion de la cohésion sociale. Les activités de dialogue et du projet dans son ensemble ont ainsi contribué à relancer les échanges entre les communautés ethniques et suscité leur rapprochement qui s'observe par différents faits (visites réciproques, installation les uns chez les autres, mariages intercommunautaires, activités socio – culturelles et sportives, etc.). Des premières initiatives des communautés et des autorités locales ont été menées envers les membres des groupes armés afin de les inciter à laisser les armes et reprendre la vie civile, et plusieurs ex – combattants ont été rapportés avoir quitté le groupe armé. L'impact du PBF est globalement positif sur le développement institutionnel, sur le capital humain et sur la consolidation de la paix dans la zone. Le projet a entraîné une amélioration réelle des capacités à la fois des groupements coopératifs, et des animateurs. Toutefois, le renforcement des capacités des institutions publiques devrait garantir le suivi des coopératives.

La durabilité des effets produits par la mise en œuvre des projets est variable selon les aspects, mais de façon générale, une période aussi courte pour mettre en œuvre des activités visant à agir sur des problèmes de fond et à provoquer des changements profonds, ne permet pas de suffisamment construire cette durabilité. La pérennité a été recherchée et effectivement des signes de durabilité sont présents (renforcement de structures locales, efforts en cours par les autorités pour soutenir le travail des CLD, fonctionnement des groupements), mais cela devra substantiellement être renforcé dans la démarche même de mise en œuvre par la suite.

Globalement les microprojets IRF ont produit des résultats intéressants, ont montré la pertinence de l'approche et notamment des processus de dialogue, et ont mis en valeur un réel intérêt et une réactivité au niveau local. Ils ont montré que des changements en termes de construction de la confiance, de la paix et de la stabilité étaient possibles. Ils ont enfin créé une riche matière à réflexion, qui, si bien utilisée, peut fortement contribuer à des succès encore plus importants dans le futur.

Sur la base de ce qui précède, la mission recommande un démarrage rapide du nouveau « Programme DDR », pour éviter une rupture dans la préservation des acquis du PBF. La mise en œuvre de ce programme requiert des efforts spécifiques au-delà du « business as usual » de chacun, et nécessite une exigence constante de qualité de la part de tous, et une implication effective et constante des autorités, des populations et des acteurs des projets. Afin d'avoir un réel impact de fond, le programme DDR doit adapter ses moyens à ses ambitions et tendre à une amélioration constante des interventions réalisées sous son étiquette : c'est aussi à cela que doit contribuer ce rapport.

Parmi les principales recommandations, les suivantes peuvent être retenues :

Du point de vue dialogue/réconciliation/cohésion sociale

- Mettre tout en œuvre pour encourager et urger les conditions pour la Mobilisation des ressources de la contrepartie nationale en vue du démarrage du DDR dont le Prodoc a été signé entre le Gouvernement et le PNUD pour un montant de 16, 6 Millions de dollars (4 millions USD par le Gouvernement).
- Encourager le SNU à appuyer la mobilisation des ressources pour consolider les acquis à travers le renforcement de la cohésion sociale impliquant les jeunes à risque et les femmes vulnérables à l'instar du PNUD qui a mobilisé 545 454 USD auprès du Japon.
- Préparer le Conseil national de dialogue à poursuivre ses concertations en vue d'un aboutissement heureux sur un dialogue national avant les élections prochaines de 2021.
- Appuyer le Gouvernement en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de cohésion sociale et de solidarité.
- Renforcer les capacités matérielles des CLD pour assurer leur mobilité permanente et en toute sécurité pour le règlement des conflits intercommunautaires.
- Appuyer le renforcement de l'instauration de l'autorité de l'Etat

Du point de vue consolidation des acquis à travers la mobilisation des ressources aussi bien financières, humaines que matérielles, pour telles ou telles actions (DDR, Renforcement...groupements, AGR.)

- Renforcer les appuis multiformes (financement, formation, encadrement, etc.) aux groupements (ex – combattants et femmes)
- Accroître l'assistance aux femmes victimes dans le domaine de la formation et de l'accompagnement.
- Renforcer l'appui aux collectivités locales dans la conduite de microprojets et une forte responsabilisation des autorités locales dans le suivi/accompagnement des groupements d'ex-combattants et de femmes

Du point de vue promotion de DH (Capitation des acteurs, actions de lutte contre les inégalités, risque d'apatridie, la santé de la femme, etc.)

- Renforcer les capacités des comités engagés dans la conception et le suivi des initiatives communautaires, en vue de répondre aux besoins du processus DDR prochain.
- Renforcer le cadre d'état civil en vue de minimiser les risques d'apatridie car une grande partie des jeunes ne disposent d'aucune pièce d'identité nationale.
- Soutenir l'action des psychologues et des sages-femmes en affectant du personnel qualifié dans les infrastructures réhabilitées (CSI, maternité).



I. INTRODUCTION

1.1. Présentation du rapport

Le présent rapport rend compte de la mission d'évaluation finale externe du Projet « Consolidation de la Paix et Démarrage du DDR dans le département du Pool ». Les conclusions contenues dans ce rapport tiennent compte des discussions et de l'échange de points de vue qui ont jalonné le déroulement de la mission et qui confèrent à cette dernière un caractère participatif réel. Ces discussions et ces échanges entre la mission d'évaluation d'un côté et les responsables du projet de l'autre, ont débuté dans le cadre de la rédaction du rapport de démarrage de la mission. Rédigé à l'issue de la première semaine de la mission et présenté le 03 juillet 2020, le rapport de démarrage a permis de rendre compte du déroulement de la mission et de présenter les grandes lignes de la démarche méthodologique que le consultant entendait adopter pour l'analyse et l'appréciation des résultats du projet. L'examen de ce rapport a permis de mettre en exergue certains éléments de constat et de diagnostic pour soutenir l'échange et la discussion sur les conclusions de l'évaluation. Les remarques et les observations qui ont été faites à cette occasion ont ainsi contribué à enrichir le présent rapport.

1.2. Présentation de la mission

1.2.1. Objectifs de l'évaluation

1.2.1.1. Objectif général

La mission dans le cadre duquel intervient le présent Rapport, est une mission d'évaluation finale externe. Elle vise à apprécier les performances générales du projet et à mesurer le degré d'atteinte des résultats, en s'attachant plus particulièrement à la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la reproductibilité et l'impact immédiat des actions menées par rapport aux objectifs visés, ainsi qu'à la durabilité desdits résultats.

1.2.1.2. Objectifs spécifiques

D'une manière spécifique, l'évaluation vise à apprécier le fonctionnement et le niveau de performance du Projet par rapport aux objectifs quantitatifs et qualitatifs initialement prévus.

Déclinés de l'objectif général, les objectifs spécifiques sont énoncés comme suit :

- Evaluer la pertinence et la conception du projet en rapport avec les préoccupations des bénéficiaires;
- Comparer les résultats obtenus au regard des objectifs préalablement définis ;
- Mesurer les progrès constatés dans le cadre de la consolidation de la paix sur le plan :
 - (i) Institutionnel au niveau de la politique et de la coordination
 - (ii) Renforcement du dialogue inclusif
 - (iii) Conditions permissives au Démarrage du processus DDR
 - (iv) Promotion du respect des Droits de l'Homme
- Constater l'utilisation des fonds en rapport avec les besoins initialement identifiés ;
- Identifier les facteurs importants qui ont perturbé le déroulement du Projet et formuler des recommandations/réponses ;

- Evaluer les performances du projet par rapport aux effets engendrés et à la livraison de produits pertinents ;
 - Evaluer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet ;
 - Evaluer le niveau des progrès en termes de développement des capacités nationales et locales de mise en œuvre ;
 - Identifier et analyser les principaux facteurs qui ont affecté (de façon positive ou négative) l'exécution des activités du projet et évaluer les réponses apportées, afin d'améliorer la qualité de sa mise en œuvre et d'atteindre les résultats escomptés.
-
- Tirer les enseignements généraux/leçons apprises/bonnes pratiques de ce projet qui seront utiles au PNUD et au Gouvernement pour de futurs Projets dans le même domaine.

1.2.2. Contraintes et difficultés rencontrées

Au-delà de quelques péripéties mineures qui interviennent inévitablement dans l'organisation de ce genre de travail, on peut dire que la mission s'est bien déroulée. Aucune difficulté majeure n'est à signaler. Toutefois, des rendez-vous prévus avec certaines personnes ressources n'ont pu se tenir dans le temps souhaité, mais cela n'a pas eu d'impact sur le délai de dépôt du rapport.

1.2.3. Démarche méthodologique

L'approche méthodologique de la mission a été constituée de plusieurs composantes qui sont la revue documentaire, les entretiens avec les intervenants et les partenaires du projet, les focus groupes avec les bénéficiaires, les visites de terrain et les réunions de synthèse.

1.2.3.1. Revue documentaire

L'objectif de la revue documentaire est de cerner la réalité nationale et locale du département concerné par le projet (le Pool), afin de mieux comprendre le contexte, la pertinence et la cohérence des activités menées pour le retour de la paix et le développement dans cette zone géographique. Ainsi, divers documents ont été consultés (cf. annexe 2). Ces documents sont de caractère global et spécifique au projet.

1.2.3.2. Entretiens avec les intervenants et partenaires du projet

L'objectif des entretiens a été de recueillir les données qualitatives et quantitatives sur le projet, les perceptions des intervenants et partenaires sur leur implication directe et indirecte, les résultats obtenus et l'impact du projet sur les bénéficiaires ainsi que les contraintes dans la réalisation de celui-ci. De même, les entretiens ont permis de dégager les leçons apprises et les perspectives.

1.2.3.3. Focus groupe

L'objectif des focus groupe a été de recueillir les données qualitatives sur les perceptions des différentes catégories de bénéficiaires du projet (jeunes, femmes, personnes ressources) sur la pertinence des objectifs visés, les résultats attendus et obtenus, l'impact sur le développement et la paix, les contraintes et suggestions. Afin de surmonter les contraintes sociologiques liées à l'expression en public des femmes, les focus groupe ont été tenus de façon séparée, ce qui a contribué à faciliter la prise de parole et l'expression libre des idées par tous les participants.

1.2.3.4. Visites de terrain

Elles ont permis à la mission d'évaluation de se rendre compte du visu de certaines réalisations du projet, comme par exemple les centres construits et les pistes rurales, ou encore les champs cultivés dans le cadre des AGR. Ainsi, les groupements des ex – combattants et des femmes, et d'autres réalisations significatives ont fait l'objet de visites à Kinkala et à Mindouli. Ces visites de terrain ont permis de voir concrètement ce qui a été fait et d'avoir des entretiens instructifs avec les acteurs chargés de la gestion quotidienne des groupements.

1.2.3.5. Analyse des données et appréciations des résultats

En ce qui concerne l'analyse des données, il a fallu dans un premier temps, dresser un état des lieux des réalisations du Projet. Cet état des lieux répertorie les principales réalisations du Projet. Il a une visée essentiellement descriptive, et est présenté dans la partie III de ce rapport.

Dans un second temps, il a été analysé, discuté et apprécié les résultats obtenus. Pour cela, il a fallu d'abord déterminer des critères d'analyse, c'est – à – dire des prismes à travers lesquels l'analyse allait être effectuée.

Cinq critères d'évaluation ont alors été retenus, à savoir, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des acquis et l'impact.

Enfin, dans un troisième et dernier temps, l'on a cherché à mettre en exergue les éléments à caractère conclusif qui ressortent de l'analyse. Ces éléments sont présentés sous forme de constats et leçons apprises d'un côté et de recommandations, de l'autre. Ils constituent les éléments de conclusion de ce présent rapport.

II. PRESENTATION DU PROJET

2.1. Contexte et historique du projet

Le projet est une réponse, à la requête du Gouvernement adressée le 27 novembre 2017, au Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), sollicitant le soutien au processus de paix enclenché lors de la signature de l'accord de Cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017.

Il répond également à la volonté exprimée par la quasi-totalité des autorités nationales à tous les niveaux, rencontrées par les missions d'évaluations successives du SNU et l'engagement du Gouvernement à appliquer l'Accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017 qui se traduit déjà par des actions comme la libération progressive des partisans du Pasteur Ntumi précédemment faits prisonniers et qui constituent des étapes significatives pour la paix.

Le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies (SNU) ont signé un document de projet de "consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool", financé par le PBSO pour une durée de 18 mois et dont la mise en œuvre, a démarré en mai 2018.

La mise en œuvre de ce projet conjoint par trois agences résidentes du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD et l'expertise de deux agences non-résidentes (UNOCA/Libreville et UNCDDH/CARO/Yaoundé), passe par l'atteinte de trois résultats attendus :

- Un dialogue inclusif est entamé sur le département dans le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix ;
 - Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales ;
 - Le respect des droits humains est promu envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits.
-

En partenariat avec le Haut-commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants (HCREC) avec la participation des administrations locales et des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STDE), la mise en œuvre de ce Projet a inclus les organisations de la société civile et les communautés locales (Homme et femmes), ainsi que les ex-combattants (Hommes et femmes) dans la résolution des problèmes liés à la cohésion sociale. Il s'intègre dans une approche globale de sécurité humaine et de relèvement post crise et s'inscrit dans le plan d'action des Nations Unies et le Plan National de Développement du Gouvernement 2018-2022. Dans le cadre de l'exécution de ce projet, des actions entreprises ont permis d'induire des changements importants comme la tenue des dialogues intracommunautaires dans 16 entités administratives et/ou territoriale (13 districts, 02 communes de plein exercice et le chef-lieu du département) constituant une contribution substantive au rétablissement global de la sécurité et de la cohésion sociale dans les zones cibles, qui mériteraient d'être intensifiés et consolidés afin de favoriser la relance effective et durable des activités économiques des populations victimes de la crise récurrente du Pool. Ces résultats ont été catalytiques à l'intervention de plusieurs partenaires sur le terrain, ce qui a contribué à la stabilité du Pool, gage en grande partie de celle du pays tout entier. Il convient par conséquent d'analyser les expériences du Projet 'Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool', afin d'en faire ressortir les acquis et les leçons pertinentes, en vue de normaliser les procédés et approches des différents axes d'intervention dudit Projet.

C'est dans ce contexte que le projet « Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool » a été conçu et exécuté conjointement par trois agences du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD.



2.2.Objectifs du projet

2.2.1. Objectif général

L'objectif général du Projet de réinsertion est de contribuer à la consolidation de la Paix, de la sécurité et de la cohésion sociale, ainsi que la promotion des Droits Humains, dans le département du Pool.

2.2.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le Projet vise à réinsérer 7500 ex-combattants et 2 500 membres associés dans des activités sociales et économiques.

2.3. Bénéficiaires du projet

On distingue les bénéficiaires directs des bénéficiaires indirects.

2.3.1. Bénéficiaires directs

A la conception du projet, les bénéficiaires directs sont constitués de 7500 ex-combattants et de 2 500 membres associés.

2.3.2. Bénéficiaires indirects

Ils sont constitués de deux sous – groupes. Le premier concerne les dépendants plus ou moins directs ainsi que les membres des familles d'accueil des bénéficiaires directs. L'on estime cette catégorie de bénéficiaires à environ 20 000 personnes dans la zone cible. Le second sous – groupe est relatif à la population qui tire un avantage particulier de la fin de la crise et du retour à une situation sociale apaisée. Il s'agit, par exemple, des opérateurs économiques (paysans, artisans, artistes, sociétés de transport et de distribution de produits, etc.) dont les activités sont mises en veilleuse, perturbées, voire arrêtées du fait de la crise.

2.4. Zone d'intervention du projet

La zone du projet est relativement vaste. Elle couvre une superficie d'environ 33 955 km², soit environ 10% du territoire national. La zone d'intervention est caractérisée par une diversité de communautés, de cultures et d'activités

Encadré 1: Présentation de la zone géographique du projet

- Superficie : 33 955 km²
- Chef – lieu : Kinkala
- Population : 305 185 habitants
- 4 groupes ethno – linguistiques : Lari, Kongo, Sundi, Téké
- Principales sources de revenu
 - ✚ Agriculture
 - ✚ Elevage
 - ✚ Artisanat, travail salarié, petit commerce
 - ✚ Commercialisation de la production

Encadré 2 : Carte du département du Pool



2.5. Stratégie de mise en œuvre

Les stratégies pour la réalisation des résultats attendus du projet sont les suivantes :

- Organisation des ex – combattants en groupement d'intérêt économique ;
- Appui aux activités génératrices de revenus par la fourniture de matériel de production ;
- Appui aux ex-combattants pour identifier et élaborer des micro – projets ;
- Instruction des requêtes de financement ;
- Financement des microprojets présentés par les ex-combattants ;
- Encadrement de proximité fourni aux ex-combattants

Prévue pour une durée de 18 mois (mai 2018 – octobre 2019), l'exécution du projet a connu quelques perturbations aussi bien d'ordre pratique qu'institutionnel, ce qui a conduit à deux phases d'extension du Projet.

La première, jusqu'au 21 mai 2020, est attribuée au retard enregistré au niveau de la réalisation des prérequis. Il s'agit notamment de :

- L'accès difficile voire impossible dans la zone du projet ;
- Le statut du Révérend Pasteur NTUMI;
- La mobilisation des fonds de contrepartie en faveur du processus DDR
- L'organisation du dialogue (prévu en août 2018 mais intervenu seulement en janvier 2019).

2.6. Environnement du projet

Le projet a été exécuté dans un environnement caractérisé par l'exécution d'autres projets et activités qui ont permis d'avoir des synergies du fait de la complémentarité : c'est le cas du projet Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC) et du projet GESCO pour appuyer et former les éleveurs et agriculteurs, financés par la Banque Mondiale, ou encore du Projet d'Appui aux Substances Durables (PASD) financé sur fonds japonais. Tous ces projets sont la conséquence des effets catalytiques du PBF.

La mise en place des comités locaux de dialogue, le partenariat avec les ONG locales pour la formation des membres des coopératives et l'appui aux actions de paix, sont des facteurs qui ont permis de créer un environnement institutionnel favorable pour l'exécution du projet.

2.7. Ressources financières du projet

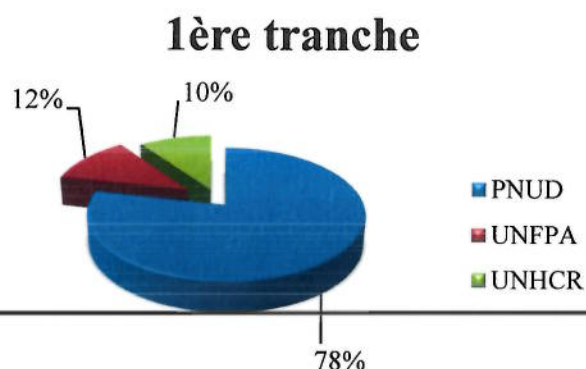
Les ressources financières mobilisées en faveur du Fonds pour la consolidation de la paix par bailleur se répartissent ainsi qu'il suit :

Tableau 1: Situation récapitulative des fonds mobilisés par bailleurs (en dollars)

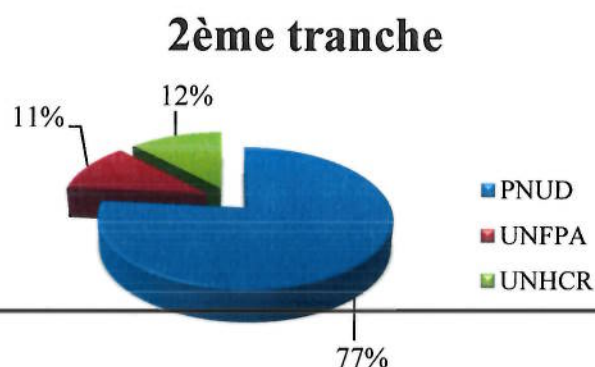
	1ère tranche	2ème tranche
PNUD	1 569 741,26	672 746,25
UNFPA	234 213,80	100 377,34
UNHCR	196 929,85	106 039,15
Total	2 000 884,91	879 162,74

Source : PNUD

Graphique 1: Contribution financière 1ère tranche



Graphique 2: Contribution financière 2ème tranche



Il sied de noter que le budget global approuvé par Fonds pour la consolidation de la paix et le transfert de la deuxième tranche sont soumis à la validation du bureau d'appui à la consolidation de la paix et au processus de prise de décision, et sous réserve de la disponibilité des fonds dans le compte de PBF.

Les apports du Gouvernement sont en nature.

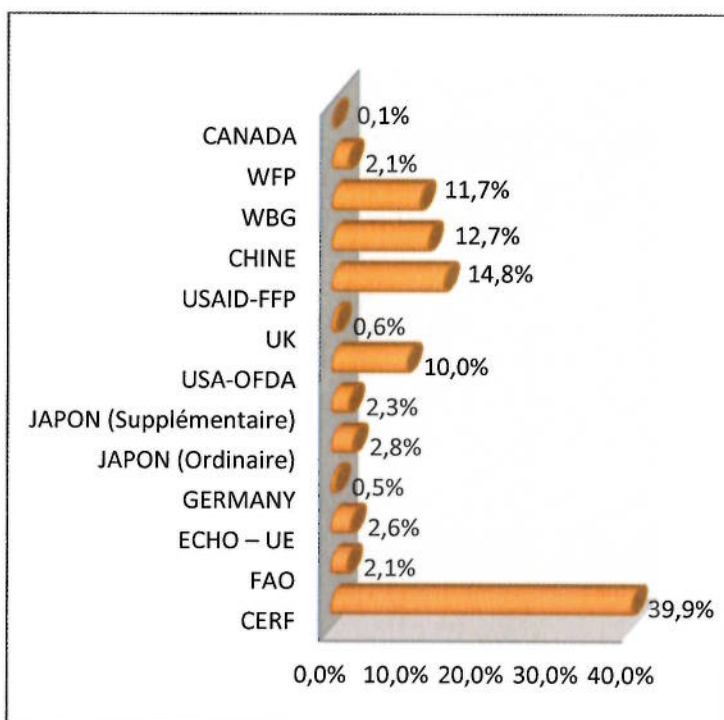
Les échanges Communautés/Psychologues/Sages-femmes, mettent en confiance les victimes. Une dizaine d'activités socio-culturelles et sportives pour la promotion de la cohésion sociale, organisées.

Les aspects catalytiques du projet ont drainé plus de 70 millions USD pour le relèvement (Japon, CERF, USAID, CRS, PAM, FAO, Chine, etc.).

Tableau 2: Effets financiers catalytiques

NOM DU DONNATEUR	MONTANT
CERF	9 413 919
FAO	500 000
ECHO – UE	617 284
GERMANY	124 000
JAPON (Ordinaire)	665 000
JAPON (Supplémentaire)	545 454
USA-OFDA	2 349 505
UK	137 741
USAID-FFP	3 500 000
CHINE	3 000 000
WBG	2 750 000
WFP	500 000
CANADA	22 710
TOTAL	23 580 159

Graphique 3: Effets financiers catalytiques



III. ETAT DES LIEUX DES RESULTATS PAR COMPOSANTE

L'exercice d'analyse des résultats se fera selon l'axe des composantes du Projet. L'analyse exploitera la structuration du Projet telle que décrite dans le document de formulation et reprise dans le Cadre Logique. L'analyse mettra en évidence le degré de réalisation des activités et d'atteinte des résultats par composante.

3.1. Composante 1: un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix

Les résultats enregistrés proviennent en général d'activités préalables à l'existence même du Projet ou d'activités préparatoires à sa mise en œuvre. Dans cette composante, deux produits sont attendus.

3.1.1. Produit 1 : les plateformes et/ou comités manant à la participation politique, à la paix et au développement sont établies et fonctionnelles

Les plateformes de dialogue et de réconciliation organisées à travers l'appui du projet, ont mis en place 15 comités de dialogue dans les 13 districts et les 02 communes de plein exercice (29% de Femmes), avec 50% de jeunes qui se considèrent comme "ambassadeurs de la paix".

Le projet a permis la formation de 120 membres d'ONGs dont 20% de femmes et 55% de jeunes, sur la gestion des Projets, sensible aux conflits.

1500 participants aux plateformes (40% de Femmes) et 70% de moins de 30 ans, se sont engagés pour renforcer les acquis de la cohésion sociale. 4000 personnes sensibilisées (55% de Femmes et 60% des jeunes), pour la consolidation de la paix.

100 professionnels des médias (30% de femmes et 65% de moins de 30 ans), formés sur la déontologie journalistique et la couverture médiatique en post-crise.

Ces Comités, formés, opérationnels, à la disposition des sous-préfets/ maires pour la poursuite du dialogue intracommunautaire, ont déjà géré une vingtaine de conflits.

3.1.2. Produit 2 : les campagnes de vulgarisation des dispositions des accords de cessez – le – feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées

Les capacités techniques et matérielles du Conseil National du Dialogue (CND) ont été renforcées pour lui permettre de poursuivre ses concertations de rapprochement des acteurs, en vue de déboucher sur le dialogue national. 100 journalistes et professionnels des médias, formés sur les droits de l'enfant et de la femme, ainsi que sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, traitant de la participation de la femme à toutes les phases de la consolidation de la paix (dont 20% femmes) et sur les reportages en post-crise. Il faut noter aussi le renforcement des capacités des radios locales de Mindouli et Kinkala (formation de 5 journalistes et animateurs, et dotation en équipements). 40 leaders communautaires et d'ex-combattant (12% femmes), identifiés comme "ambassadeurs de la paix".

3.2. Composante 2 : le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales

Trois (3) principaux produits sont attendus sous cette composante :

3.2.1. *Produit 1 : le cadre programmatique du DDR est mis en place et opérationnel*

Tous les documents nécessaires à l'exécution d'un Programme DDR, suivant les normes internationales ont été mis à disposition par l'expertise du projet et approuvés et signés du Ministre HCRC, notamment :

- La note de politique Générale DDR (Définition des concepts, critères d'éligibilité, modes opératoires des phases du DDR, communication, etc.)
- Les fiches support des différentes composantes du DDR (Désarmement, Identification, cartes de démobilisés, Profil socio – économique, suivi de l'ex-combattant, fiche de microprojet/compte d'exploitation prévisionnelle, parcours de l'ex – combattant
- Le plaidoyer engagé pour la disponibilisation des listes des ex – combattants en vue de finaliser la base des données, a permis au HCRC d'identifier sa vraie cible pour la poursuite du programme DDR.
- Le “Ramassage des armes” accompagné pour une collecte de plus de 8 000 armes
- Une base de données pour 5665 ex – combattants désarmés et profilés, toilettée
- La cartographie des bénéficiaires, finalisée
- Une étude des opportunités de réintégration, réalisée

3.2.2. *Produit 2 : les bénéficiaires du programme conjoint sont identifiés et le système de base de données intégrant leurs profils socioéconomiques et leurs priorités de réintégration est mis en place et opérationnel*

En réponse aux recommandations des dialogues, et pour démarrer la réinsertion communautaire pour renforcer la cohabitation pacifique, le projet a financé :

- Des activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) à travers la réhabilitation d'infrastructures (03 pistes rurales, 06 pompes à eau, 01 centre de santé et une maternité), en vue d'un gain de revenus rapides pour 600 bénéficiaires (40% ex – combattants et 60% membres des communautés dont 30% de femmes, dont 60% ont moins de 30 ans).

Autour des infrastructures de santé, le projet (PNUD, UNFPA et UNHCR) a mobilisé en synergie avec l'UNICEF (pour le forage d'eau) et l'OMS (pour les médicaments essentiels)

- 25 micro-projets de réintégration Communautaire (ex-combattants + communautés), pour 500 bénéficiaires (50% Ex-combattants dont 50% femmes).
- 05 initiatives d'associations féminines (100 bénéficiaires) pour l'octroi des moulins financées, répondant à la synergie avec le PAM, engagée pour l'approvisionnement des cantines scolaires en nourriture
- 08 groupements mixtes et individualités (306 personnes dont 20% femmes), ont été identifiés, sensibilisés et dotés en matériel agricole et de soudure (06 kits par groupement) et d'équipements de construction d'abris (tôles et planches)



3.2.3. Produit 3 : les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex – combattantes et associées aux groupes armés

L'appui du projet au “ramassage des armes” a permis de profiler 5665 ex-combattants (12% de Femmes), avec 80% de moins de 30 ans, ayant ainsi minimiser la population des jeunes à risque.

80 acteurs de la réintégration socio – économique (30% de femmes et 50% de jeunes), formés à travers 06 Modules sur l'approche 3x6 de la réintégration avec (les 06 étapes des 03 phases de la réintégration). Formation aussi sur la GAR de 100 participants (32% de femmes, 55% de moins de 30 ans). 20 ONG partenaires identifiées (dont 05 de Femmes) pour 5 secteurs (agriculture, élevage, services, commerce, transport), en vue d'accompagner le processus de consolidation de la paix avec tous les acteurs intervenant dans le Pool.

11 activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) à travers la réhabilitation d'infrastructures (03 pistes rurales, 06 pompes à eau, 01 centre de santé et une maternité), en vue d'un gain de revenus rapides pour 600 bénéficiaires (40% ex – combattants et 60% membres des communautés dont 30% femmes, dont 60% ont moins de 30 ans).

38 microprojets d'activités génératrices de revenu(AGR) ont bénéficié à 800 personnes dont 55% de femmes et 50% de jeunes.

3.3. Composante 3 : le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits

Cette composante est spécifiquement exécutée par les deux agences de protection (UNFPA et UNHCR), à travers des points focaux, coordonnés par l'équipe du projet qui relève du PNUD. Le résultat sera atteint à travers la mise en œuvre de trois (3) produits :

3.3.1. Produit 1 : le cadrage de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant la protection des droits humains

240 relais communautaires pour la prévention, l'identification et le référencement des VGB aux organes spécialisés. Les activités de protection, notamment celle de la prise en charge psychosociale, des VBG, VSBG, des personnes en situation de handicap, vivant avec le VIH, prévues dans le document DDR.

3.3.2. Produit 2 : la force publique est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool

Après des missions d'évaluation des zones de retour du Pool :

- Formation de 570 agents de la Force Publique et de la société civile sur la promotion des droits humains.
- 18 groupements communautaires locaux ont été identifiés comme victimes du conflit, bénéficiaires potentiels des microprojets PBF
- Un répertoire des dommages subis par les établissements publics, l'habitat et les moyens de subsistance dans les 08 districts touchés par la crise, réalisé
- 2 000 registres d'actes de naissance et autres équipements de bureau (ordinateurs, armoires, matériel et fournitures) distribués aux services de l'état civil du Pool et 50 agents de l'état civil,

sensibilisés et formés sur le système d'état civil ainsi que les risques d'apatridie dans le département

- 8 consultants recrutés et déployés (4 psychologues et 4 sages-femmes) dans quatre districts en vue de la prise en charge des VBG
- 20 émissions radiophoniques produites par 20 jeunes (10 de Kinkala et 10 de Mindouli) sur la cohésion sociale, la lutte contre les violences notamment les VBG, la prévention du VIH, la planification familiale et l'importance de l'école, appuyées

Toutes ces initiatives permettent de renforcer la cohésion sociale et mitigent partiellement les défis liés aux revendications "attentistes" des ex-combattants, dans l'espoir du démarrage du DDR.

3.3.3. *Produit 3 : un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel*

08 consultants (04 psychologues et 04 sages-femmes) recrutés pour la prise en charge des victimes du conflit en particulier pour accompagner les violences faites aux femmes (conjugales, VBG, VSBG).

Une vingtaine de jeunes recrutés (30% de femmes) pour la production d'émissions radiophoniques sur les aspects sensibles aux conflits (Cohésion sociale, violences communautaires, Prévention des maladies nées du conflit, etc.)

50 agents de l'état civil (20% de femmes et 50% de jeunes), sensibilisés et formés sur le système d'état civil ainsi que les risques d'apatridie dans le département du Pool.

Un groupement de 20 femmes autochtones (pygmée), a bénéficié de moulin et formé pour la gestion de l'activité

La formation sur la promotion du respect des Droits Humains de 72 agents de la force publique (24 Policiers, 23 gendarmes) et de la société civile(25), dont 20 % de femmes a beaucoup contribué à la diminution des violations et des abus des droit humains.

La construction de deux maternités à Kindamba (20 salles) et Loukouo (5 salles) avec déjà 80 interventions médicales, renforce la lutte contre les inégalités, encore que celle de Kindamba a été retenue comme relais pour accueillir les malades du Covid-19.

IV. ANALYSE ET APPRECIATION DES RESULTATS DU PROJET

4.1. La pertinence du PBF

4.1.1. *Pertinence dans la conception du projet*

La mission d'évaluation finale du projet consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool a permis d'analyser de façon approfondie la question relative à la conception du projet. Cette analyse fait ressortir certains atouts mais aussi des faiblesses.

L'initiative de réaliser un projet de consolidation de la paix s'est avérée très positive dans le contexte du département du Pool marqué par un cycle de violences politiques et de rébellion armée dont les conséquences sont désastreuses pour le processus de développement du pays en général et du département en

particulier. Concevoir un tel projet était une manière d'apporter des réponses appropriées à des situations d'urgence créées par les violences politico – militaires.

Un des atouts est aussi le fait que la conception du projet était une réponse directe aux accords de paix signés entre le gouvernement et les représentants de la rébellion qui avaient accepté de déposer les armes. La pertinence du projet se caractérise par le fait que sa conception vient prolonger et concrétiser l'action politique de restauration de la paix engagée par les autorités du pays.

Un des atouts de la conception du projet est sa contribution dans le développement local de ce département. Cette contribution a revêtu la forme de coopératives de production et de vente dans le secteur du maraîchage et à travers les AGR. La méthodologie conçue pour la validation des microprojets, leur financement et leur assistance devant fonder l'organisation et le bon fonctionnement des coopératives a été relativement rigoureuse (voir Encadré 2).

Encadré 3. Les principales étapes de la constitution des coopératives

(i) Organisation des ex – combattants et membres des communautés en GIE

- localisation des ex – combattants dans la zone ;
- regroupement libre des ex – combattants avec les membres des communautés ;
- organisation des plateformes, mise en place de la structure coopérative ;

(ii) Assistance au montage du micro projet

- réunions préparatoires pour le montage du micro projet ;
- soumission du micro projet au Comité technique d'analyse ;
- financement du micro projet (1ère tranche) par le Comité technique après approbation ;

(iii) Appui au démarrage

- recherche de l'emplacement, achat des intrants et autres préparatifs;
- formation des membres du comité de gestion;
- appui/conseil continu depuis le démarrage des activités ;
- financement du micro projet (2e tranche) après la vérification du démarrage,

Enfin, la conception du projet, en combinant le développement local et la paix, s'inscrit dans une perspective visant à s'adapter aux réalités départementales et locales dans le contexte où la décentralisation est un instrument adéquat qui permet de prendre en compte les spécificités de chaque département, commune, district et village.

4.1.2. Les limites dans la conception du projet

La pertinence et la cohérence de la conception ont revêtu une série de limites qu'il importe de mettre en évidence.

Une des limites ayant atténué la pertinence dans la conception du projet porte notamment sur la quasi absence d'analyse pour argumenter scientifiquement la nécessité et la viabilité de l'approche stratégique adoptée et qui s'est traduite par l'implémentation des coopératives des ex – combattants

et des femmes victimes du conflit armé. La conception du projet aurait pu se fonder sur de telles analyses en recrutant un consultant spécialiste en économie communautaire et en organisation des coopératives. Cette limite est négligeable et ne peut en rien enfreindre à la vision du projet dans la mesure où il s'agit d'un projet IRF et non d'un projet de développement communautaire. Etant donné l'urgence du moment pour vite répondre au besoin de consolidation de la paix, l'étude réalisée sur les opportunités de réintégration était suffisante pour combler ce vide. Cette étude sur les opportunités était basée sur les principes suivants : (i) identifier par les comités de dialogue ; (ii) entériner par le comité technique ; (iii) utilité confirmée durant l'étude sur les opportunités de réintégration ; (iv) les moyens ne permettent pas de faire des actions de grande envergure .(prévues dans le DDR)

La deuxième limite découle d'une certaine confusion de la part des bénéficiaires directs (les ex – combattants notamment) sur la compréhension même de la problématique du projet. Au départ ces derniers étaient animés d'une certaine attitude de méfiance, de manque de confiance, etc. pour s'engager dans les activités. En cohérence avec ce qui vient d'être dit dans le paragraphe précédent, ils ignoraient qu'il ne s'agissait pas d'un projet spécifique aux ex – combattants, mais il était question de parer à une situation urgente du moment dans une zone spécifique. Ainsi, la modicité des fonds n'a pas permis d'atteindre tout le monde. Le projet a plutôt privilégié les acteurs capables de maintenir l'environnement sécuritaire dans les localités de mindouli kinkala et kindamba et il s'est trouvé que la plupart de ces leaders étaient des lieutenants de Ntumi. C'est bien ce qui constitue l'objectif primordial de la réponse rapide.

4.2. L'efficacité du projet

L'analyse et l'appréciation de l'efficacité du projet doivent être envisagées dans les deux acceptions du terme. D'un côté, l'efficacité renvoie au questionnement de l'atteinte des objectifs du Projet par rapport aux prévisions initiales. Autrement dit, la question ici est de savoir si et dans quelle mesure le Projet a produit les réalisations prévues, par rapport à la programmation initiale. D'un autre côté, l'efficacité renvoie à la notion d'atteinte des objectifs comme le but, la finalité du Projet. La question ici est alors de savoir si et dans quelle mesure le Projet a contribué à atteindre les buts recherchés.

4.2.1. L'efficacité dans la réalisation des actions prévues

Le Prodoc qui a servi de référence à la réalisation des activités du projet avait prévu trois composantes. L'évaluation a permis d'analyser chaque composante, les activités prévues et les résultats atteints.

4.2.1.1. Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix

L'écrasante majorité des personnes concernées sont d'accord pour dire que le dialogue inclusif a fortement contribué à plusieurs changements :

- Un rapprochement indubitable entre les communautés locales et leurs autorités ;
- Le renforcement du règlement des conflits à travers l'opérationnalisation des 15 comités de dialogue (13 districts et 2 communes), mis en place par les plateformes de réconciliation ;
- La décrispation de la situation sécuritaire grâce aux bons offices du SNU (SRSG/UNCT) et par personnes interposées avec le Pasteur Ntumi ;

- l'allègement progressif du dispositif militaire vers les casernes initiales et le redéploiement de la police et de la gendarmerie, les communautés estimant que la position de l'armée n'inspire pas confiance, les ex-combattants étant désarmés ;
- l'amélioration des moyens d'existence et de subsistance des communautés, à travers un appui consistant au Relèvement communautaire ;
- la clarification du Statut du Pasteur Ntumi.

Le processus de dialogue, bien qu'ayant constitué une base solide pour une meilleure cohabitation pacifique, demande à être consolidé en tenant compte de certains aspects comme :

- Tout d'abord Il est indispensable que la formulation de recommandations soit accompagnée d'un mécanisme de suivi concret, immédiat, régulier et efficace de la mise en œuvre de celles – ci , d'une part, et d' un appui à la mise en œuvre directe de certaines des recommandations.
- L'officialisation du statut du Pasteur Ntumi, prélude à sa sortie/Intégration avec ses cadres, qui reste encore une condition sine qua non pour le retour à la confiance
- Le démarrage sans condition du DDR (les avis concourent sur la place de la réintégration dans la stabilisation), origine du leitmotive "attentistes" toujours brandi par chez les ex-combattants ;
- L'organisation du dialogue national, "espoir" d'un horizon apaisé vers les élections 2021, ainsi que de la résorption du « syndrome électoral » perceptible sur le terrain.

4.2.1.2. Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales

Tous les documents nécessaires à l'exécution d'un Programme DDR, suivant les normes internationales ont été mis à disposition par l'expertise du projet et approuvés et signés du Ministre HCREC, notamment :

- La note de politique Générale DDR (Définition des concepts, critères d'éligibilité, modes opératoires des phases du DDR, communication, etc.)
- Les fiches support des différentes composantes du DDR (Désarmement, Identification, cartes de démobilisés, Profil socio-économique, suivi de l'ex-combattant, fiche de microprojet/compte d'exploitation prévisionnelle, parcours de l'ex – combattant
- Le plaidoyer engagé pour la disponibilisation des listes des ex – combattants en vue de finaliser la base des données, qui a permis au HCREC d'identifier sa vraie cible pour la poursuite du programme DDR.
- Le “Ramassage des armes” accompagné pour une collecte de plus de 8 000 armes
- Une base de données toilettée pour 5665 ex – combattants désarmés et profilés,
- La cartographie des bénéficiaires, finalisée
- Une étude des opportunités de réintégration, réalisée

On note donc des avancées très significatives dans le déroulement du processus. Toutefois le maintien de ces avancées est complètement tributaire d'une mise en œuvre rapide et concrète des engagements pris en vue du démarrage effectif du Programme DDR.

4.2.1.3. Le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits

Trois produits étaient attendus dans le cadre de cette composante : (i) le cadre de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant les droits humains, (ii) la force publique est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool et (iii) un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel, y compris sur les questions de violences basées sur le genre.

Dans le cadre de cette composante, le succès du Projet peut être apprécié par les faits suivants :

Les derniers conflits gérés durant la période du confinement (Covid-19) par les comités de dialogue de Mayama, Kindamba et Mindouli, ont empêché de basculer dans les tensions et maintenir l'environnement de la libre circulation des personnes et des biens.

L'environnement sécuritaire impulsé à travers les actions du projet, a créé les conditions favorables à la libre circulation des sensibilisateurs du Covid-19. Grâce à la maternité (20 salles) construite par le projet, le district sanitaire de Kindamba a été retenu par le Gouvernement comme relais accueil des malades covid-19 de la Zone.

Le renforcement des activités Génératrice de Revenu mixtes de réinsertion durant le 2ème trimestre 2020 a contribué au maintien de la cohabitation pacifique. Les appuis catalytiques collectifs à certains ex-combattants dans la communauté, ont renforcé leur resocialisation et participé à la consolidation de la cohésion sociale.

C'est toutes ces dispositions qui ont conduit les leaders des ex-combattants à annoncer qu'ils restent « attentifs » à l'appel du SG des NU quant au maintien du cessez-le-feu.

Le maintien des psychologues/des sages-femmes pour la prise en charge des violences faites aux femmes, pendant le Covid-19, le renforcement de l'état civil pour minimiser les risques d'apatridie et le monitoring de la protection, ont été des actions perceptibles au niveau des acteurs et des communautés comme ayant beaucoup contribué à la consolidation de la paix et à la promotion des Droits Humains.

La sensibilisation de la Force publique, déployée pour faire respecter les mesures barrières du Covid-19, a renforcé la confiance.

4.2.2. L'efficacité économique des groupements

La mission d'évaluation a tenté de répondre à la question suivante : dans quelle mesure l'objectif de réinsertion économique des ex – combattants et des victimes des conflits armés a été atteint ? Dans quelle mesure, le projet a permis de consolider la paix dans le département? Les échanges menés auprès des bénéficiaires ont permis de répondre à ces deux interrogations qui correspondent aux objectifs fondamentaux poursuivis par le projet. Ainsi, l'efficacité est analysée en se basant essentiellement sur discussions et échanges de vue menés auprès des membres de groupements localisées à Kinkala, Mindouli et Kindamba.

Les activités de développement économique sont pertinentes car elles répondent à des besoins très importants des communautés. Comme l'a dit un membre de groupement à Mindouli : « la considération d'un individu dépend de sa productivité et de sa richesse ».

Les AGR et les groupements ont été soutenus. L'aspect appui technique (formation et suivi), gagnerait à être intensifié et renforcé, car il est un des principaux facteurs de réussite sur le long terme de ces activités. A titre d'illustration, deux moulins à foufou sont tombés en panne à Kindamba. Un, a été réparé à partir des recettes propres du groupement ; l'autre pour incapacité d'autofinancement est resté en ruine.

4.2.3. L'efficacité sociale

Les groupements mis en place n'ont pas seulement une efficacité économique. Ils possèdent également une efficacité sociale en ce sens qu'ils ont contribué à apporter des solutions à certains problèmes sociaux, à donner à leurs membres une activité utile pour eux – mêmes et pour leur communauté. Cette efficacité sociale est difficile à mesurer et à évaluer.

Toutefois lors des échanges, les répondants ont clairement mis en évidence que les groupements leur ont permis d'avoir une activité utile, d'assumer des responsabilités de gestion, d'apprendre à réaliser des activités collectives. Les femmes ont clairement affirmé que les groupements ont contribué pour beaucoup d'entre elles d'avoir une occupation autre que celle de s'occuper du ménage.

Un autre aspect social qui est souvent revenu lors des focus groupe est la solidarité que les groupements ont entraînée parmi les hommes comme parmi les femmes (ex – combattants et jeunes de la société civile) en leur donnant l'opportunité de mener des activités ensemble et de s'entraider.

4.2.4. L'efficacité politique

L'efficacité du projet se traduit également sur le plan politique par la capacité de celui-ci à consolider la paix dans le département. Un des objectifs du projet était de contribuer à améliorer le climat de paix et d'empêcher que les bénéficiaires ne reprennent les armes pour manifester leur mécontentement. A la question de savoir si le projet a atteint l'objectif de retour à la paix, les bénéficiaires interrogés ont répondu par l'affirmative.

Cependant le démarrage effectif du DDR reste un impératif de pérennisation des acquis, car le risque de basculer dans les violences demeure toujours pour des jeunes oisifs. Dans les focus groupes comme dans les entretiens avec les informateurs clés, un argument était souvent avancé pour montrer l'efficacité politique du projet : « *aucun ex – combattant qui a bénéficié de la subvention du projet et de l'insertion économique n'est prêt à rejoindre les rangs de la rébellion* ». Cela pose toutefois le problème d'étendre l'intervention aux fins d'atteindre le maximum d'ex – combattants.

4.3. L'efficience du projet

« L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une initiative est considérée efficiente lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour

atteindre les produits souhaités » cf. *Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, PNUD 2009*. Pour ce faire, il faudra en somme analyser la gestion des ressources du Projet (financières, humaines, matérielles et logistiques), la gestion des systèmes et procédures d'exécution (organisation et fonctionnement des organes et instances impliqués dans la mise en œuvre du Projet), de manière à repérer ce qui a pu constituer une entrave ou au contraire un stimulateur pour l'atteinte des résultats du projet.

La réflexion sur l'efficacité du PBF portera principalement sur la gestion du projet, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources, la gestion des budgets alloués, l'exécution des ressources financières, humaines et matérielles, l'efficacité de l'assistance et du suivi du projet.

4.3.1. Situation de l'exécution financière

Le Projet « Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le département du Pool » est financé par les contributions numéraires du PNUD, de l'UNFPA et de l'UNHCR. La revue des plans de travail et des bilans d'exercice disponibles sur la période d'exécution du projet, fait ressortir un total de programmation financière de 2 880 048,58 USD. Le taux d'exécution budgétaire sur ces ressources programmées s'établit à 100%, ainsi qu'il ressort dans le tableau suivant :

Tableau 2: DEPENSES TOTALES PAR RAPPORT AUX PREVISIONS				
Bailleur	Budget reçu	Dépenses relatives	Balance relative	Delivery relatif (%)
PBF	2 880 048,72	2 880 048,58	0,14	100%
Total	2 880 048,72	2 880 048,58	0,14	100%

Les écarts constatés (0,14) sont justifiés à travers les détails qui figurent dans le tableau n°4 ci – dessous, présentant l'exécution financière globale.

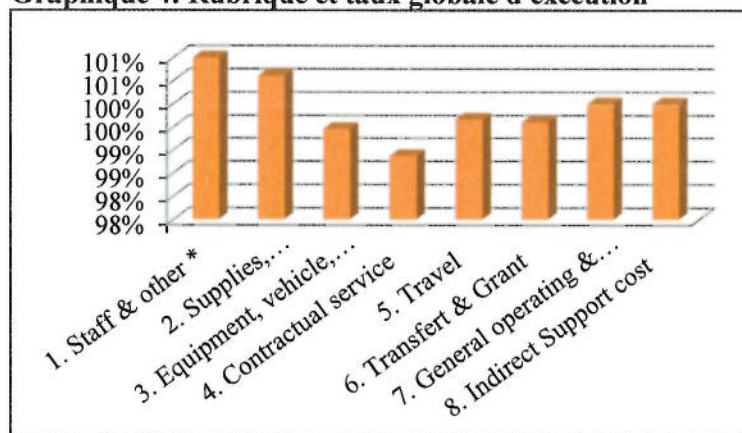
Tableau 4: RAPPORT FINANCIER FINAL DU PROJET COG10 00108859

Rubriques	Budget total	Dépenses PNUD	Dépenses UNFPA	Dépenses UNHCR	Dépenses Totales Novembre 2019	Taux d'exécution GLOBAL
1. Staff & other *	600 000,00	605 507,20	-	-	605 507,20	101%
2. Supplies, commodities**	811 679,23	556 000,00	164 703,91	95 948,59	816 652,50	100,61%
3. Equipment, vehicle, fournitures	94 500,00	94 000,00	-	-	94 000,00	99,47%
4. Contractual service	771 661,42	566 514,44	69 296,09	127 146,98	762 957,51	98,87%
5. Travel	222 505,50	131 264,00	59 800,00	30 705,50	221 769,50	99,67%
6. Transfert & Grant	139 040,58	94 300,00	16 900,00	27 300,02	138 500,02	99,61%
7. General operating & Other	52 247,59	48 198,09	2 002,00	2 047,50	52 247,59	100%
8. Indirect Support cost	188 414,40	146 704,86	21 889,00	19 820,40	188 414,26	100%
Total	2 880 048,72	2 242 488,59	334 591,00	302 968,99	2 880 048,58	100%

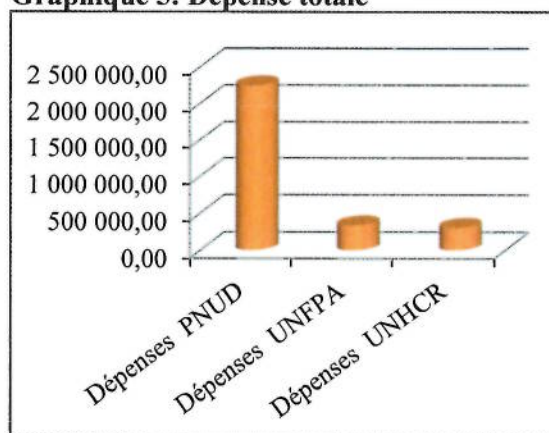
**Les équipements de la maternité revenus plus chers

*dépassement dû au salaire du consultant durant les 4 mois de retard de démarrage liés au prérequis

Graphique 4: Rubrique et taux globale d'exécution



Graphique 5: Dépense totale



L'efficacité comme capacité à atteindre des objectifs au mieux de ressources données s'apprécie à deux niveaux au moins sur le projet de Consolidation de la paix. A un premier niveau, l'on peut mesurer l'envergure des efforts faits pour optimiser l'impact des ressources dans le sens d'en faire parvenir le maximum possible aux bénéficiaires. Au second niveau d'analyse de l'efficacité, il s'agira d'évaluer la portée de la valeur ajoutée induite en échange des ressources consommées.

En ce qui concerne la gestion des moyens financiers, les procédures à l'intérieur desquelles elle s'effectue, celles du PNUD, sont de standard international, et permettent de sécuriser dans la transparence des acquisitions au meilleur rapport coût – avantage. La gestion des ressources budgétaires apparaît d'autant plus efficace, sous ce rapport, que les coûts d'opération ont été réduits à un minimum. Dans le département du Pool, la mise en œuvre ne coûte pratiquement directement rien au projet, dans la mesure où le PNUD ne lui facture pas de frais liés à la

mobilisation de ses capacités humaines et logistiques dans la préparation et l'exécution des activités.

Si la gestion des deniers a été vertueuse dans le principe, des errements de programmation et d'approche ont toutefois été notés et sont les signes d'une certaine forme d'inefficience. En effet, les bénéficiaires ont pu disposer d'un fonds de fonctionnement mais insuffisant pour les attentes (gestion des conflits et suivi des groupements)

S'agissant des AGR, c'est l'approche qui s'est révélée très inefficace. En effet, la première tranche du financement ayant servi à l'aménagement des champs (débroussaillage, dessouchage, labour, achat de matériel aratoire, construction de hangar) a été jugée très insuffisante. De plus, par respect des règles sur la préservation de la nature, le projet n'a pas prévu l'achat de tronçonneuses par exemple. Les montants alloués à la première tranche répondent donc bien aux besoins évalués en fonction des terrains visités.

Du point de vue des valeurs ajoutées, la question est de savoir quelle est leur ampleur et qualité au regard des ressources consommées dans les conditions d'efficience examinées au paragraphe précédent. Si le projet a bien permis aux communautés ciblées de faire des pas dans la consolidation de la paix, notamment en matière de gestion des conflits, aux AGR, à des services domestiques divers, etc., la qualité intrinsèque de ce résultat est cependant obérée par le faible niveau de la subvention.

Ces commentaires illustrent la faible efficience du PFB en matière d'exécution financière, sur des ressources jugées insuffisantes, mais qu'on n'a pu consommer de façon satisfaisante.

4.3.2. Contribution des différentes agences

Tableau 5: RAPPORT FINANCIER PNUD DU PROJET COG10-00108859

Rubriques	Budget approved and received	Expenditure	Taux d'exécution Global
1. Staff & other personnel**	600 000,00	605 000,00	101%
2. Supplies, commodities	559 730,64	556 000,00	99%
3. Equipment, vehicle, furn	94 500,00	94 000,00	99%
4. Contractual service	566 514,44	567 210,00	100%
5. Travel	132 000,00	131 264,00	99%
6. Transfert & Grant	94 840,56	94 300,00	99%
7. General operating & Other	48 198,09	48 000,00	100%
8. Indirect Support cost	146 704,86	146 704,86	100%
Total	2 242 488,59	2 242 488,59	100%

source : PNUD

Tableau 6: RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL UNFPA DU PROJET MPTF Proj. N° 00110558 PBF/IRF 243

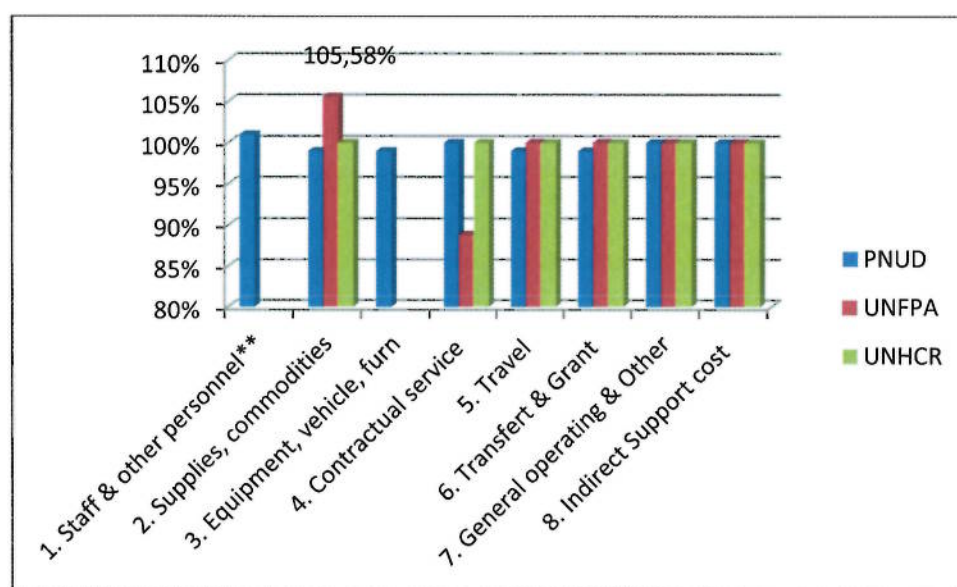


Rubriques	Budget total	Montant dépensé	Taux d'exécution GLOBAL
1. Staff & other	-	-	
2. Supplies, commodities**	156 000,00	164 703,91	105,58%
3. Equipment, vehicle, furn	-	-	
4. Contractual service	78 000,00	69 296,09	88,84%
5. Travel	59 800,00	59 800,00	100,00%
6. Transfert & Grant	16 900,00	16 900,00	100,00%
7. General operating & Other	2 002,00	2 002,00	100,00%
8. Indirect Support cost	21 889,00	21 889,00	100,00%
Total	334 591,00	334 591,00	100,00%

Tableau 7: RAPPORT FINANCIER UNHCR DU PROJET PBF

RUBRIQUES	Budget Total Percu	Montant Depense	Taux d'execution Globale
1. Staff and other Personnel			
2. Supplies, Commodities and Materials	95948,59	95948,59	100%
3. Equipment, Vehicles and Furniture			
4. Contractual Services	127146,98	127146,98	100%
5. Travel	30705,50	30705,50	100%
6. Transfers and Grants to Counterparts	27300,02	27300,02	100%
7. General Operating and other Direct costs	2047,50	2047,50	100%
8. Indirect Support Costs	19820,40	19820,40	100%
Total project costs	302 969	302 969	100%

Graphique 6: Taux d'exécution globale par institution

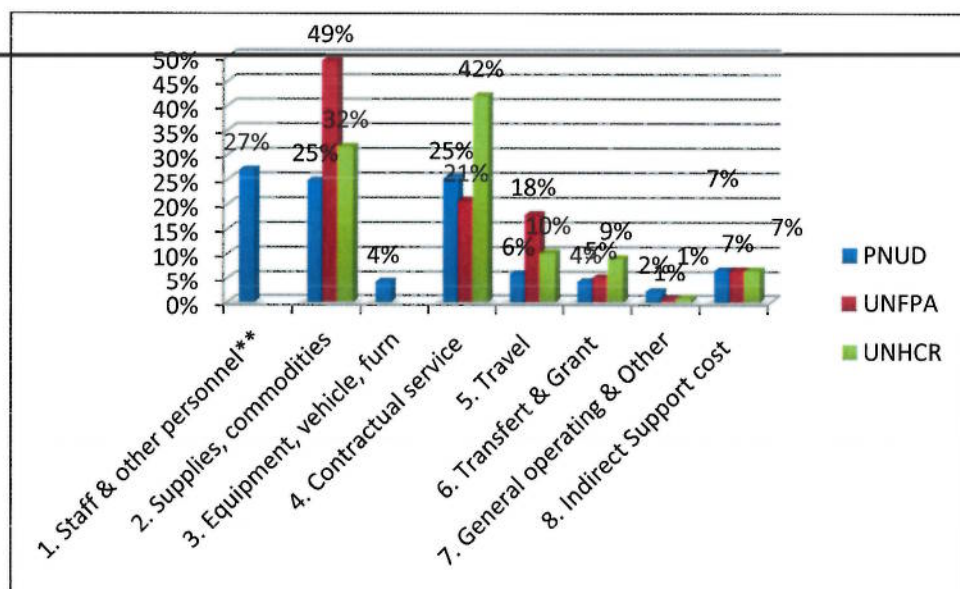


Au regard de ces chiffres, il apparaît que les dépenses de deux agences ont excédé les 100%. Il s'agit de l'UNFPA (105,58%) et du PNUD (101%). En fait, il ne s'agit pas d'un dépassement des montants prévus, mais des ajustements internes. S'agissant du PNUD, le contrat du consultant sur les infrastructures étant prolongé pour quatre mois, une prise en charge devrait suivre ce

[Signature]

prolongement, à cause du retard sur les prérequis. Cette augmentation a été compensée en grévant sur certaines rubriques sans effet négatif réel. Au niveau de l'UNFPA, il s'agit du coût des équipements de la maternité étaient devenus plus chers que prévus, il était nécessaire que l'augmentation soit compensée en ponctionnant sur la rubrique « Contractual service » sans que cela ne puissent biaiser les résultats attendus.

Graphique 7: Montant dépensé par institution



Par rapport au montant total dépensé par l'UNFPA 49% du montant total qui a été consacré sur les fournitures produits ce qui explique taux d'exécution de 105%. Quant à UNHCR, 42% et 32% du montant total dépensé ont été affecté respectivement aux rubriques 2 et 4. La contribution du PNUD est quasiment le même sur la rubrique 1, 2, 4.

4.3.3. Ressources humaines

Les ressources humaines mobilisées pour la gestion du PFB, notamment en ce qui concerne l'implication des autorités locales, sont adaptées à la situation spécifique du Projet. Cela a permis une plus grande proximité avec les bénéficiaires et un suivi/accompagnement rapproché des microprojets, avec plus d'aisance et de sécurité. Cela leur a permis aussi de faire de bons résultats en matière de mobilisation sociale, de sensibilisation sur la culture de paix. Ce choix a donc été très efficace pour la mise en œuvre du Projet.

Ainsi, à la fin du Projet et la fin des contrats de ce personnel motivé, se pose la question de la relève dans le suivi des acquis du Projet. Pour pallier ce genre de situation de blocage et aussi assurer la relève à la fin du projet, la mise en œuvre du DDR est vivement attendue.

4.3.4. Ressources matérielles et logistiques

Le PFB dispose d'un siège fonctionnel et équipé dans les locaux de la représentation du PNUD à Brazzaville. Le projet avait mis à la disposition des animateurs un véhicule Land Cruiser 4x4, (10 places, 5 portes), des équipements de radiocommunications et de télécommunications satellitaires (Motorola) pour se déplacer correctement sur le terrain tout en restant en contact avec le siège.

[Signature]

D'une manière générale, ces équipements étaient suffisants et les procédures de mise à disposition desdites ressources par le PBF semblent avoir été bien maîtrisées. A ce niveau, les dépenses effectuées ont été bien appréciées par le personnel, du fait de l'amélioration significative de la mobilité et de l'autonomie et de la minimisation des risques que cela permet pour les missions de terrain.

Des équipements informatiques, audiovisuels et didactiques adéquats ont été également acquis par le Projet, pour faciliter les actions d'IEC, de sensibilisation et de communication sur la culture de la paix. A ce niveau également, les ressources semblent avoir été utilisées de façon efficiente. Aucune entrave, de nature à impacter négativement sur les résultats, n'a été relevée par la mission ou signalée, dans l'acquisition ou la gestion efficiente des ressources matérielles et logistiques du Projet.

4.4. La durabilité

« La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices d'une initiative perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin » (cf. Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, PNUD 2009). Elle est aussi définie, dans les projets par l'analyse des résultats économiques et financiers quantitatifs, comme « la probabilité du maintien dans le long terme des avantages et la résilience au risque des flux permanents des avantages nets du projet au fil du temps (actif, compétences, installations ou services améliorés) » (cf. Directives révisées du Groupe de la Banque Africaine de Développement en matière d'élaboration du Rapport d'Evaluation de Performance de Projet, 2001). Plusieurs facteurs sont généralement pris en compte, dont les principaux, applicables au PBF, sont analysés ci – dessous.

4.4.1. Engagement des autorités

Le cadre légal et réglementaire facilitant la réinsertion des ex – combattants et leur soutien socio – économique existe à travers la série des accords signés et les mesures d'accompagnement prises au niveau des plus hautes instances du pays. La nouvelle loi de 1992 sur les groupements coopératifs a été aussi un élément de libéralisation, favorable à la création de coopératives pour les ex – combattants, parce que permettant désormais à seulement sept (7) à dix (10) personnes, qui se choisissent librement, de se constituer en coopératives. De plus, les unions de coopératives peuvent maintenant traiter directement avec les bailleurs de fonds.

L'engagement des autorités à maintenir et renforcer le processus de paix et notamment la réinsertion est également perceptible notamment à travers les programmes soumis aux partenaires techniques et financiers, pour consolider les acquis pour les ex – combattants mais surtout parachever les autres aspects des Accords de paix, tels que : (i) le renforcement de la décentralisation (qui intègre le processus électoral en perspective), (ii) l'élaboration de programmes de renforcement des capacités, (iii) l'élaboration et la mise en œuvre du programme DDR de la zone concernée.

4.4.2. Soutien sociopolitique

L'engouement et l'engagement manifestés durant nos visites de terrain : les membres des groupements (masculins et féminins) ont exprimé leur satisfaction et leur volonté de poursuivre le

processus, même après la fin du projet, d'abord pour les avantages matériels et financiers acquis, pour la nouvelle reconnaissance de leur statut économique et social, voire politique et, enfin pour les espoirs nourris quelles que soient les perspectives de l'après – projet.

D'autres paramètres de durabilité, symptomatiques de l'engagement des bénéficiaires, sont perceptibles dans la dynamique interne des groupements, par exemple (i) une forme d'autocontrôle réciproque qui s'installe entre responsables venant de communautés ou de groupes sociaux différents mais collaborant au sein d'un même groupement, ce qui renforce aussi la gouvernance interne, (ii) une meilleure communication intra et inter – communautés, (iii) une nouvelle adhésion à la culture de paix et des relations apaisées entre communautés et enfin, (iv) la concurrence stimulante qui s'instaure en matière de capacitation des acteurs de différentes communautés.

Cependant, des mesures d'encouragement et d'accompagnement des bénéficiaires sont vivement souhaitées, en particulier en termes d'accroissement des capacités financières des groupements, de renforcement des capacités (en alphabétisation fonctionnelle et gestion) et d'appuis/conseils. Mais, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la situation des femmes et des groupes vulnérables ne peuvent être durables que si les groupements et les AGR elles – mêmes sont viables et accroissent leurs moyens financiers et compétences techniques et managériales. C'est toutes ces actions de soutien aux populations vulnérables qui, appuyées du démarrage sans condition du DDR, ainsi que de l'organisation du dialogue national, constituent l'espoir d'un horizon apaisé vers les élections de 2021, ainsi que de la résorption du « syndrome électoral » perceptible sur le terrain.

4.4.3. Viabilité économique

Le succès de l'opération dépend aussi effectivement du caractère approprié des situations ou politiques économiques sectorielles en place dans le pays et surtout leur application dans la zone du Projet. En effet, ces groupements coopératifs évoluent dans un environnement économique particulier, marqué par la pauvreté, l'analphabétisme et en même temps en présence de potentialités agricoles et minières qui pourraient être exploitées de manière plus profitable pour elles. Il est donc urgent de mettre en œuvre, dans la zone, la panoplie de politiques sectorielles qui existeraient en matière de promotion du secteur privé, de promotion du genre, de promotion de la microfinance, de développement rural par un appui consistant à la filière maraîchère, l'élevage, l'organisation des marchés.

Le potentiel de viabilité économique existe, mais il faudrait mieux l'organiser, à travers par exemple : (i) l'application dans la zone d'une politique d'appui au secteur privé, (ii) le déploiement d'un système approprié de microfinance, (iii) la réflexion sur un système d'accès accru aux retombées de l'exploitation minière, et, (iv) plus généralement la mise en œuvre d'un programme global de développement économique et social de la zone. La dynamique enclenchée par le projet, en matière de microprojets est économiquement viable, mais le serait davantage dans de telles conditions améliorées.



4.5. L'impact

4.5.1. Impact sur le développement institutionnel

Le PBF devait contribuer au perfectionnement ou autres changements dans les normes et pratiques (capacités institutionnelles du HCREC, du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et des autorités locales, cadre de politiques en matière de réinsertion socio – économique d'ex – combattants et de femmes victimes, capacités d'organisation et de gestion des coopératives, etc.).

Sur ce plan il y a eu, malgré tout, une amélioration réelle des capacités à la fois des coopératives, du HCREC et des animateurs. Toutefois, les efforts restent à faire auprès des services départementaux et des instances de développement local. En même temps, le HCREC, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le personnel ont accru leurs capacités d'analyse de politiques en matière de DDR, d'approche coopérative et de microprojets grâce aux formations, aux équipements et appuis/conseils reçus du PBF.

Ce qui devait induire également, pour le HCREC et le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation une meilleure harmonisation entre leurs capacités et leurs mandats. Au niveau méso économique, les maires, les autorités locales et les ONG locales ont aussi amélioré un tant soit peu leurs capacités d'analyse, de planification et de prestations de services, grâce au PBF, mais il conviendrait aussi de renforcer de manière significative ce niveau essentiel du système d'appui – conseils aux bénéficiaires.

Des capacités internes ont été développées au sein de l'exécution nationale, notamment en matière de réalisation de programmes de développement ultérieurs, de formation des personnels. Des transferts de compétences ont eu lieu, en particulier dans les domaines du suivi des opérations de développement en zones de crise.

Toutefois, ces éléments d'impact positif réel ne peuvent être soutenus que par la mise en œuvre effective du programme DDR.

4.5.2. Impact sur le développement humain

Sur le plan individuel, les bénéficiaires ont affirmé avoir sensiblement amélioré leur bien être à plusieurs niveaux :

- Leur occupation à plein temps dans des activités productives, qui leur génèrent des revenus, alors que la plupart d'entre eux évoluaient dans l'oisiveté et la misère ;
- Ces revenus leur permettent d'améliorer l'accès et la participation financière à la scolarité de leurs enfants ;
- Ces nouveaux revenus leur permettent de mieux prendre en charge leurs dépenses de santé ;
- Leurs activités productives leur procurent en plus une grande quantité de produits d'autoconsommation pour leurs ménages ;
- L'implication dans ces activités accroît leur sentiment de bénéficier de plus de considération, de participation, voire d'appartenance à la vie économique et sociale, à travers les réunions, rencontres, séances et visites de travail, avec les autorités étatiques, les

bailleurs de fonds, les autorités locales, les ONG, les consultants, les animateurs, en plus des voyages et échanges avec d'autres communautés, etc.

4.5.3. Impact sur la consolidation

Compte tenu de tous les avantages qui précèdent, les bénéficiaires ont d'autres préoccupations que la rébellion, eux et leurs proches, ils pensent plutôt à faire prospérer leurs AGR et consolider ces acquis qui, leur permettent désormais de nourrir leurs familles et d'être mieux considérés dans leur propre société. Dans ce sens, ils restent convaincus que les affaires ne peuvent se fructifier que dans la paix et le développement et, sont à ce titre, des acteurs intéressés pour la diffusion des messages de paix.

De plus, ils ont été sensibilisés et formés à la culture de la paix et beaucoup d'entre eux ont été initiés à la Communication sur les Changements de Comportement, ce qui fait d'eux des vecteurs et atouts considérables pour atténuer dans l'immédiat les éventuels actes de vandalisme, voire les arrêter définitivement à moyen terme et, également pour instaurer durablement des relations harmonieuses intra et intercommunautaires dans la zone et dans le pays.

4.6. Cadre de mise en œuvre et de suivi – évaluation

La mise en œuvre du projet « Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool » a été confiée à trois agences d'exécution du SNU (PNUD, UNFPA et UNHCR). Le PTA consolidé, le plan de suivi, le plan d'achat et le journal actualisé des risques, ainsi que le cadre des ressources et des résultats revu dès le démarrage ont permis à chaque agence d'assurer le suivi et le contrôle de qualité des activités du projet pour leurs partenaires d'exécution. Le PNUD a assuré la coordination entre les trois agences, y compris la cohérence des activités et des groupes cibles, le suivi conjoint et la compilation du rapport narratif et financier.

A la suite du départ du Chargé de suivi – évaluation, recruté par le Projet et conformément au plan de S&E élaboré dès le démarrage du projet, l'équipe projet en étroite collaboration avec les agents du HCREC, de la CAMP, des services techniques départementaux, des points focaux des 7 ministères membres du comité de coordination (Comité Technique du Projet), ont assuré le relais en organisant régulièrement des missions de suivi des activités initiées en réalisant des entretiens avec les bénéficiaires, les autorités locales et les acteurs locaux. Chaque mission de suivi, est sanctionnée par un rapport de mission, faisant ressortir l'état d'avancement des activités de terrain, les contraintes et les mesures correctives à prendre. Des réunions périodiques de taskforce (Agences, HCREC, CAMP, Ministères Clés), débattent de l'état d'avancement du projet et des orientations éventuelles à présenter au comité de Coordination (Comité Technique). En plus du suivi périodique des activités, une visite à mi-parcours a été réalisée avec le point focal du Congo au PBSO, sanctionnée par un rapport attestant des résultats probants du projet

Une évaluation de l'état d'avancement du projet et du résultat de la plupart des activités phares, notamment celles liées au dialogue et aux activités de réhabilitation, se fait périodiquement durant la réunion de coordination (Comité Technique). Un dernier suivi-évaluation a été réalisée avec la participation de toutes les parties prenantes pendant le confinement dégressif en juin 20 (ci-dessous le lien du rapport).



V. CONCLUSIONS

5.1. Constats et leçons

La pertinence de la conception et de l'exécution du PBF au regard de la situation qui prévalait dans le département du Pool est justifiée. Le projet a non seulement apporté une réponse au mécontentement d'une population qui était confrontée à la pauvreté et n'avait plus de perspective, mais aussi aux engagements politiques pris par le gouvernement à travers des négociations qui avaient impliqué des pays amis, pour faire revenir la paix dans le département. L'étude réalisée sur les opportunités de réintégration a permis d'appréhender le contexte sociologique et la microéconomie de ce département afin d'en déduire les formes d'organisation les plus appropriées de coopératives à mettre en place, les appuis à apporter, les atouts et les limites de ce type d'organisations économiques et les recommandations pertinentes pour assurer leur organisation et fonctionnement adéquat, leur viabilité et durabilité.

En matière d'efficacité, dans l'ensemble, au regard des résultats obtenus, on peut estimer que la performance du PBF est bonne. Les entretiens menés par la mission, les focus groupes organisés avec les bénéficiaires, ont montré clairement que la stratégie menée se fondant sur la constitution et l'appui apporté aux coopératives a été efficace : Aucun ex – combattant inséré dans les groupements n'entend reprendre les armes et rejoindre une quelconque rébellion.

S'agissant de l'efficience des moyens, les ressources financières, bien que jugées insuffisantes par rapport aux attentes des bénéficiaires, elles ont été consommées totalement (100%), donc de façon satisfaisante. Il en est de même pour la gestion des ressources humaines et matérielles.

Quant à l'impact et la durabilité, les résultats enregistrés ont eu un impact appréciable sur le développement institutionnel, sur le développement humain et sur la consolidation de la paix. La durabilité des acquis est tout aussi satisfaisante, au regard de la situation avant – projet des bénéficiaires, qui était assez difficile et l'engagement résultant de leur nouvelle situation économique. Le PBF a pu donc procurer des revenus et surtout insuffler une nouvelle dynamique micro-économique et sociale au niveau des bénéficiaires et de leurs communautés. Cela a produit des changements significatifs sur le plan de leur statut social, des relations sociales à l'intérieur de leurs groupes, des comportements et de la culture de la paix. *Les bénéficiaires des groupements, ex – combattants et aussi femmes victimes, ont exprimé durant la présente mission d'évaluation finale du PBF: (i) leur satisfaction d'avoir pu accéder aux subventions et d'avoir été organisés en groupements, (ii) d'avoir pu accroître leurs revenus individuellement et collectivement, (iii) d'avoir pu participer pour certains à la prise de décision dans leurs communautés, (iv) leurs attentes quant à la consolidation et l'accroissement des financements reçus.*

Le terrain est donc suffisamment favorable, pour accueillir le prochain programme DDR. Mais en attendant, la rupture entre l'arrêt des activités du PBF et le démarrage effectif de processus DDR, risque d'être préjudiciable à ses acquis, quand même considérables, mais encore fragiles.

5.2. Recommandations

Considérant ces différents niveaux d'appréciation, la mission recommande un démarrage immédiat du « programme DDR », pour éviter une rupture dans la préservation des acquis du PBF.

Le processus DDR serait ainsi la transition et la consolidation des acquis. Mais, compte tenu du besoin pressant exprimé par les bénéficiaires, il convient de rappeler et mettre l'accent, non seulement sur un démarrage rapide de ce programme, mais aussi sur les actions clés à privilégier.

Du point de vue dialogue/réconciliation/cohésion sociale

- Mettre tout en œuvre pour encourager et urger les conditions pour la Mobilisation des ressources de la contrepartie nationale en vue du démarrage du DDR dont le Prodoc a été signé entre le Gouvernement et le PNUD pour un montant de 16, 6 Millions de dollars (4 millions USD par le Gouvernement).
- Encourager le SNU à appuyer la mobilisation des ressources pour consolider les acquis à travers le renforcement de la cohésion sociale impliquant les jeunes à risque et les femmes vulnérables à l'instar du PNUD qui a mobilisé 545 454 USD auprès du Japon.
- Préparer le Conseil national de dialogue à poursuivre ses concertations en vue d'un aboutissement heureux sur un dialogue national avant les élections prochaines de 2021.
- Appuyer le Gouvernement en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de cohésion sociale et de solidarité.
- Renforcer les capacités matérielles des CLD pour assurer leur mobilité permanente et en toute sécurité pour le règlement des conflits intercommunautaires.
- Appuyer le renforcement de l'instauration de l'autorité de l'Etat

Du point de vue consolidation des acquis à travers la mobilisation des ressources aussi bien financières, humaines que matérielles, pour telles ou telles actions (DDR, Renforcement...groupements, AGR.)

- Renforcer les appuis multiformes (financement, formation, encadrement, etc.) aux groupements (ex – combattants et femmes)
- Accroître l'assistance aux femmes victimes dans le domaine de la formation et de l'accompagnement.
- Renforcer l'appui aux collectivités locales dans la conduite de microprojets et une forte responsabilisation des autorités locales dans le suivi/accompagnement des groupements d'ex-combattants et de femmes

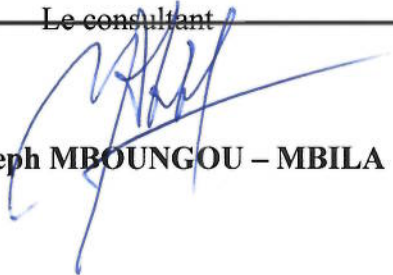
Du point de vue promotion de DH (Capitation des acteurs, actions de lutte contre les inégalités, risque d'apatridie, la santé de la femme, etc.)

- Renforcer les capacités des comités engagés dans la conception et le suivi des initiatives communautaires, en vue de répondre aux besoins du processus DDR prochain.
- Renforcer le cadre d'état civil en vue de minimiser les risques d'apatridie car une grande partie des jeunes ne disposent d'aucune pièce d'identité nationale.

- Soutenir l'action des psychologues et des sages-femmes en affectant du personnel qualifié dans les infrastructures réhabilitées (CSI, maternité).

Brazzaville, le 30/07/2020

Le consultant


Joseph MBOUNGOU – MBILA

